L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureau—No. 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI MATIN. 28 DECEMRE.

UNE ENTREVUE AVEC LE MARECHAL MAC-MAHON.

Nous lisons dans le *Temps* du 13 décembre ;

Ce matin, à huit heures et demie, MM. Bernard et Varroy, sénateurs de Meurthe-et-Moselle ; M. Claude, sénateur des Vosges, et MM. Duvaux et Berlet, députés de l'arrondissement de Nancy, ont été reçus à l'Elysée par M. le président de la république. Ces messieurs étaient porteurs de pétitions des principaux industriels et commerçants des Vosges et de la ville de Nancy. Ils ont été reçus avec la plus grande courtoisie.

M. le président de la république a commencé par exprimer le regret de voir rendre d'une manière inexacte les conversations qu'il avait eues avec certains hommes politiques.

" Soyez convaincu, monsieur le maréchal, a répondu M. Bernard, qu'en rendant compte à nos mandants de cet entretien, nous ne dirons que la vérité. Nous tenons à vous dire que nous avons reçu mission des principaux industriels et commerçants du département des Vosges et de la ville de Nancy de vous remettre des pétitions appelant votre attention sur les graves dangers que continue à faire courir, à l'industrie et au commerce, la crise qui sévit en ce moment.

" Nos populations de l'Est ont, comme nous, l'intime et profonde conviction que le grave conflit qui existe entre vous et la Chambre des députés, vous pouvez le faire cesser d'un mot. Nous sommes tous républicains, monsieur le président, mais des républicains animés du plus grand esprit de modération. Nous ne voulons que l'ordre et la paix. Nous sommes tous des honnêtes gens. Nous tenons à ne vous dire que la vérité, mais toute la vérité sur la situation. Cette vérité, on ne vous la fait pas connaître, et nous sommes profondément convaincus que, si vous reveniez pleinement à la pratique du gouvernement parlementaire, tous les malheurs dont nous sommes menacés seraient conjurés.

" On a fait, depuis le 16 mai, bien des choses que vous ne connaissez pas et que vous n'auriez certainement pas approuvées. On vous a fait dire à la France que vous combattiez les radicaux. C'était des républicains qu'on parlait. Pour arriver à cela, monsieur le président, on vous a trompé, et si vous vous obstinez directement en rapport avec ces républicains, qui n'ont en vue que l'intérêt du pays, vous seriez bientôt désabusé. Nous vous conjurons donc au nom de toute la sérénité menacée, de faire cesser cet orage d'autant plus dangereux que nous sommes à la veille du 1er janvier et de la grande Exposition de 1878. Vous seul le pouvez."

M. le maréchal a répondu :

" Je ne puis entrer avec vous en discussion sur les questions politiques que vous venez de m'exposer. Ce sera l'affaire d'une discussion dans les Chambres. Quant à moi, ce que je puis vous affirmer, c'est que je ne suis animé d'aucune ambition personnelle. Je ne suis l'homme d'aucun parti. Je ne tiens ni pour le comte de Chambord, ni pour le comte de Paris, ni pour le prince impérial. Je maintiendrai les institutions républicaines que nous avons en ce moment jusqu'en 1880...."

Ici M. le maréchal s'est arrêté visiblement ému, la tête penchée sur la poitrine, et après un moment de silence, il a ajouté en relevant la tête avec l'expression d'une profonde tristesse :

" Si j'y suis encore.... Je vous demande pardon, a-t-il ajouté, si je ne puis recevoir vos pétitions. Mais en présence du grand nombre de pétitions qui arrivent ici, et dont quelques-unes avaient une forme violente, j'ai pris la parti de les renvoyer toutes à M. le ministre du commerce auquel je vous prie de remettre les vôtres."

M. Bernard a repris :

"S'il y a à la crise industrielle actuelle des causes générales qui peuvent être de la compétence de M. le ministre du commerce, il y en a une, la plus redoutable en ce moment, qui a le caractère essentiellement politique. C'est elle qui a déterminé notre démarche près de vous. Nous la faisons avec un profond respect, mais avec la conviction que nous accomplissons un devoir. Ce qui nous a surtout alarmés, nous et tous les républicains, nous tenons à vous le dire en terminant, monsieur le président, c'est que, parmi tous les actes que qui ont été faits depuis le 16 mai, les premiers actes de ceux qui vous ont conseillé ont été de chasser de toutes les administrations et de tous les service presque tous les fonctionnaires républicains."

"Soyez convaincus, a répliqué M. le maréchal, que je suis animé des meilleures intentions, et que je ne ferai rien que ce que ma conscience et l'intérêt du pays me dicteront."

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.

La chambre de commerce de Paris a adressé aux commissaires généraux étrangers et aux présidents des comités d'installation des classes françaises, au Champ-de-Mars et au Trocadéro, la circulaire suivante, dont nous croyons devoir reproduire le texte :

J'ai l'honneur de vous informer que, par délibération du 21 mars 1877, la chambre de commerce a décidé que son service de manutention, établi près de la douane centrale de Paris, serait, comme en 1867 et en 1867, mis à la disposition des exposants français et étrangers pendant toute la durée de l'Exposition Universelle de 1878, sous le titre d'Agence Générale.

En douane, les opérations de la manutention comprennent : la réception, le pesage et l'ouverture des colis ; le déballage des marchandises ; la décoration à l'entrée et à la sortie ; le remballage des marchandises ; le pesage, le cubage et le marquage des colis ; enfin le rechargement pour le lieu de destination.

Aux termes de l'article 27 du règlement général, l'enceinte de l'Exposition pour la partie étrangère est constituée en entrepôt réel de douane. L'administration des douanes y établira un service spécial près duquel fonctionnera comme auxiliaire celui de l'Agence Générale de la chambre de commerce.

Pourvue d'ouvriers habiles, expérimentés et admis par l'administration des douanes, l'Agence Générale tiendra, à partir du 1er janvier prochain, son service et ses équipes en permanence dans le bâtiment de l'Exposition au Champ-de-Mars et au Trocadéro, et sera ensuite en mesure, avec un puissant matériel, qui comprendra des grues roulantes et à vapeur, de satisfaire à tous les besoins qui pourraient se révéler, tant à l'arrivée qu'au départ des marchandises des exposants.

Elle se chargera en outre d'enlever après le déballage les caisses vides avec leurs fournitures, de les garder dans des magasins spéciaux pendant toute la durée de l'Exposition, avec garantie contre les chances d'incendie, et enfin de les rapporter aux exposants après la clôture de l'Exposition.

Pour faciliter encore à MM. les exposants étrangers ou français qui désireraient envoyer par anticipation à Paris les colis destinés à l'Exposition Universelle de 1878, la chambre de commerce réduira ses tarifs de magasinage de 50 0/0 dans les magasins qu'elle administre à la douane centrale de Paris, rue de la Douane, No 16.

Ces tarifs comprennent : l'entrée, la sortie et le dépôt, toute manutention de déchargement et de rechargement comprise.

Voici les prix d'après lesquels se feront ces opérations :

A l'arrivée, la réception, le déchargement, l'enregistrement et la conduite à pied d'œuvre conteront un fr. 50 par colis de 100 kil. et 50 centimes par fraction de 50 kilos en sus ; l'ouverture et le déballage, 1 fr. 50 et 75 centimes pour les mêmes poids.

Pour les marchandises fragiles, telles que bronzes, cristaux et objets d'art, il sera perçu, pour l'ouverture et le déballage, 2 fr. 25 en sus.

Pour la conservation des caisses, le transport (aller et retour), le gardiennage, l'assurance, il sera perçu 3 fr. par caisse de 1 mètre cube et au dessous, 75 cent. pour chaque mètre cube en sus.

A départ, l'emballage, la fermeture, le pesage, le marquage et le rechargement des colis conteront 3 fr. par 100 kil.

A l'égard des colis qui seraient envoyés par anticipation à la douane centrale de Paris, ils seront reçus dans les magasins au prix de 1 fr. les 100 kil. (déchargement, séjour, assurance contre l'incendie et rechargement compris).

Frederick son & Harte—Eaux minérales.

20 000 jolies boîtes chinoises seront données, cette semaine, au dépôt de thés, No 5 de la rue du Camp.

Baisse, baisse,—Chaussures à tout prix au Magasin Rouge, coin Royale et Dumaine.

EDITION QUOTIDIENNE DE L'ABEILLE

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru, pendant la semaine, dans l'Abeille quotidienne. Cette édition, complète sous tous ses rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons aux bas prix de deux centimes aux exemplaire.

E. A. PEYROUX

NOTAIRE PUBLIC.

No.....Passage de la Bourse.....No

Les plus grands soins apportés aux examens de titres et aux procurations françaises. Je me charge également de procurer des passe-ports avec promptitude. 27 Oct—1 an.

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE,
DE SIDWELL.
Au No 94 de la rue St-Charles.

Noël ! Noël ! Noël !

Durant huit jours,—du DIMANCHE, 23 décembre, au DIMANCHE 30 décembre, y compris trois MATINEES—MARDI, MERCREDI et SAMEDI.

LA TROUPE DE FANTOMIMES
HUMPTY DUMPTY
de Nick Roberts,
a été engagée expressément pour la semaine de Noël. C'est la meilleure qu'il y ait en Amérique ; elle a pour chef la célèbre GRINALDI.

Costumes neufs et nouveaux tours.

Prix d'entrée : Aux Matinées, 25 et 50 cents ; le soir, 25, 50 ts. et $1.

Mardi et mercredi, 25 et 26 décembre, matinées—24 coupons distribution annuelle de cadeaux de Noël—10,000 jouets d'une valeur à peu près. Chaque personne qui entre au théâtre reçoit un beau cadeau. Pas de loterie, pas de favoritisme. Dans l'étude—JACK and JILL, par la Troupe de Fantomimes, de Nick Roberts.

Lundi, 31 décembre—La troupe Moore et Williamson dans "TRUCK O. L. 23 déc—

Théâtre des Variétés.

AVIS.

Afin d'accorder le temps nécessaire pour se préparer, le théâtre ne sera pas ouvert au public DIMANCHE et LUNDI.

JOUR DE NOEL, A MIDI.
Première représentation de la
PIECE DE JOUR DE FÊTE.

" nous convaincu, monsieur le maréchal, a répondu M. Bernard, qu'en rendant compte à nos mandants de cet entretien, nous ne dirons que la vérité. Nous tenons à vous dire que nous avons reçu mission des principaux industriels et commerçants du département des Vosges et de la ville de Nancy de vous remettre des pétitions appelant votre attention sur les graves dangers que continue à faire courir, à l'industrie et au commerce, la crise qui sévit en ce moment.

" Nos populations de l'Est ont, comme nous, l'intime et profonde conviction que le grave conflit qui existe entre vous et la Chambre des députés, vous pouvez le faire cesser d'un mot. Nous sommes tous républicains, monsieur le président, mais des républicains animés du plus grand esprit de modération. Nous ne voulons que l'ordre et la paix. Nous sommes tous des honnêtes gens. Nous tenons à ne vous dire que la vérité, mais toute la vérité sur la situation. Cette vérité, on ne vous la fait pas connaître, et nous sommes profondément convaincus que, si vous reveniez pleinement à la pratique du gouvernement parlementaire, tous les malheurs dont nous sommes menacés seraient conjurés.

" On a fait, depuis le 16 mai, bien des choses que vous ne connaissez pas et que vous n'auriez certainement pas approuvées. On vous a fait dire à la France que vous combattiez les radicaux. C'était des républicains qu'on parlait. Pour arriver à cela, monsieur le président, on vous a trompé, et si vous vous obstinez directement en rapport avec ces républicains, qui n'ont en vue que l'intérêt du pays, vous seriez bientôt désabusé. Nous vous conjurons donc au nom de toute la sérénité menacée, de faire cesser cet orage d'autant plus dangereux que nous sommes à la veille du 1er janvier et de la grande Exposition de 1878. Vous seul le pouvez."

M. le maréchal a répondu :

" Je ne puis entrer avec vous en discussion sur les questions politiques que vous venez de m'exposer. Ce sera l'affaire d'une discussion dans les Chambres. Quant à moi, ce que je puis vous affirmer, c'est que je ne suis animé d'aucune ambition personnelle. Je ne suis l'homme d'aucun parti. Je ne tiens ni pour le comte de Chambord, ni pour le comte de Paris, ni pour le prince impérial. Je maintiendrai les institutions républicaines que nous avons en ce moment jusqu'en 1880...."

Ici M. le maréchal s'est arrêté visiblement ému, la tête penchée sur la poitrine, et après un moment de silence, il a ajouté en relevant la tête avec l'expression d'une profonde tristesse :

" Si j'y suis encore.... Je vous demande pardon, a-t-il ajouté, si je ne puis recevoir vos pétitions. Mais en présence du grand nombre de pétitions qui arrivent ici, et dont quelques-unes avaient une forme violente, j'ai pris la parti de les renvoyer toutes à M. le ministre du commerce auquel je vous prie de remettre les vôtres."

M. Bernard a repris :

"S'il y a à la crise industrielle actuelle des causes générales qui peuvent être de la compétence de M. le ministre du commerce, il y en a une, la plus redoutable en ce moment, qui a le caractère essentiellement politique. C'est elle qui a déterminé notre démarche près de vous. Nous la faisons avec un profond respect, mais avec la conviction que nous accomplissons un devoir. Ce qui nous a surtout alarmés, nous et tous les républicains, nous tenons à vous le dire en terminant, monsieur le président, c'est que, parmi tous les actes que qui ont été faits depuis le 16 mai, les premiers actes de ceux qui vous ont conseillé ont été de chasser de toutes les administrations et de tous les service presque tous les fonctionnaires républicains."

"Soyez convaincus, a répliqué M. le maréchal, que je suis animé des meilleures intentions, et que je ne ferai rien que ce que ma conscience et l'intérêt du pays me dicteront."

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.

La chambre de commerce de Paris a adressé aux commissaires généraux étrangers et aux présidents des comités d'installation des classes françaises, au Champ-de-Mars et au Trocadéro, la circulaire suivante, dont nous croyons devoir reproduire le texte :

J'ai l'honneur de vous informer que, par délibération du 21 mars 1877, la chambre de commerce a décidé que son service de manutention, établi près de la douane centrale de Paris, serait, comme en 1854 et en 1867, mis à la disposition des exposants français et étrangers pendant toute la durée de l'Exposition Universelle de 1878, sous le titre d'Agence Générale.

En douane, les opérations de la manutention comprennent : la réception, le pesage et l'ouverture des colis ; le déballage des marchandises ; la décoration à l'entrée et à la sortie ; le remballage des marchandises ; le pesage, le cubage et le marquage des colis ; enfin le rechargement pour le lieu de destination.

Aux termes de l'article 27 du règlement général, l'enceinte de l'Exposition pour la partie étrangère est constituée en entrepôt réel de douane. L'administration des douanes y établira un service spécial près duquel fonctionnera comme auxiliaire celui de l'Agence Générale de la chambre de commerce.

Pourvue d'ouvriers habiles, expérimentés et admis par l'administration des douanes, l'Agence Générale tiendra, à partir du 1er janvier prochain, son service et ses équipes en permanence dans le bâtiment de l'Exposition au Champ-de-Mars et au Trocadéro, et sera ensuite en mesure, avec un puissant matériel, qui comprendra des grues roulantes et à vapeur, de satisfaire à tous les besoins qui pourraient se révéler, tant à l'arrivée qu'au départ des marchandises des exposants.

Elle se chargera en outre d'enlever après le déballage les caisses vides avec leurs fournitures, de les garder dans des magasins spéciaux pendant toute la durée de l'Exposition, avec garantie contre les chances d'incendie, et enfin de les rapporter aux exposants après la clôture de l'Exposition.

Pour faciliter encore à MM. les exposants étrangers ou français qui désireraient envoyer par anticipation à Paris les colis destinés à l'Exposition Universelle de 1878, la chambre de commerce réduira ses tarifs de magasinage de 50 0/0 dans les magasins qu'elle administre à la douane centrale de Paris, rue de la Douane, No 16.

Ces tarifs comprennent : l'entrée, la sortie et le dépôt, toute manutention de déchargement et de rechargement comprise.

Voici les prix d'après lesquels se feront ces opérations :

A l'arrivée, la réception, le déchargement, l'enregistrement et la conduite à pied d'œuvre conteront un fr. 50 par colis de 100 kil. et 50 centimes par fraction de 50 kilos en sus ; l'ouverture et le déballage, 1 fr. 50 et 75 centimes pour les mêmes poids.

Pour les marchandises fragiles, telles que bronzes, cristaux et objets d'art, il sera perçu, pour l'ouverture et le déballage, 2 fr. 25 en sus.

Pour la conservation des caisses, le transport (aller et retour), le gardiennage, l'assurance, il sera perçu 3 fr. par caisse de 1 mètre cube et au dessous, 75 cent. pour chaque mètre cube en sus.

A départ, l'emballage, la fermeture, le pesage, le marquage et le rechargement des colis conteront 3 fr. par 100 kil.

A l'égard des colis qui seraient envoyés par anticipation à la douane centrale de Paris, ils seront reçus dans les magasins au prix de 1 fr. les 100 kil. (déchargement, séjour, assurance contre l'incendie et rechargement compris).

Frederick son & Harte—Eaux minérales.

20 000 jolies boîtes chinoises seront données, cette semaine, au dépôt de thés, No 5 de la rue du Camp.

Baisse, baisse,—Chaussures à tout prix au Magasin Rouge, coin Royale et Dumaine.

EDITION QUOTIDIENNE DE L'ABEILLE

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru, pendant la semaine, dans l'Abeille quotidienne. Cette édition, complète sous tous ses rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons aux bas prix de deux centimes aux exemplaire.

E. A. PEYROUX

NOTAIRE PUBLIC.

No.....Passage de la Bourse.....No

Les plus grands soins apportés aux examens de titres et aux procurations françaises. Je me charge également de procurer des passe-ports avec promptitude. 27 Oct—1 an.

SPECTACLES, BALS, &c.

THEATRE DE L'OPERA.
Compagnie Dramatique Française.
Samedi soir 29 décembre
LE GENDRE DE MONSIEUR POIRIER.
On commencera par
LA VEUVE AU CAMELIA.
Samedi, matinée à midi—
NOS ALLIERS—LE FEU AU COUVENT.
Dimanche, soir 30 décembre—
LA VIE DE BOHEME.
Drame en 5 actes par Barrière et Murger.
Mardi 1er janvier 1878.
MATINEE A MIDI.—SOIREE A 8 HEURES.
Jeudi 10 & 3 janvier.
Le grand succès de Paris,
LES DOMINOS ROSES.
Comédie en 3 actes par Hennequin.
Le bureau est ouvert au Théâtre de 9 h A 4 h. Loges d'avant-scène, $2. Baignoire de côté, $2. Parquet, fauteuils et secondes, $1. Troisième 50 cents.
Pour les matinées, admission 50 cents, places réservées 25 cents extra.
21 déc—

Grand Bal Complimentaire,
DONNE PAR LES—
Jeunes Gens des Abattoirs
A LA SALLE DU—
Café de la Réunion des Amis,
AUX ABATTOIRS,
Le DIMANCHE, 30 Décembre 1877.
Comité d'arrangements.—Germain Barthé, Jean-Marie Joseph Pomès, Guillaume Lapeyrie, Bernard Lamade.
Comité de réception.—Paul Cartay, Dominique Soulès, Pierre Darrouset, J. E. Labanaat, Gabriel Abadie.
Le comité se réserve le droit de refuser l'admission. 29 déc—3f

Sociedad Union Española de Beneficencia Mutua.

Tercero Gran Baile de Trage y Medio Lajo —Que Celebrará la Sociedad— UNION ESPANOLA DE BENEFICENCIA MUTUA DE N. O.
EN LA SALA GRUNEWALD,
El Sábado en la noche, Diciembre 29, 1877.
COMISION DE ARREGLOS.
El Sor. Don Miguel Suares, El Sor Don José Llulla
Don Jose Forrez y Forrez, Director.
Don V. Pinacllas, Presidente.
Don N. Miranda, ler Ve. Pres.
Don M. Sirgo, 2do. Vr. Pres.
Don J. Fabregas, Tesor.
Don G. Prats, Gran-Mari.
Don S. Perdomo, Cour.
Dr F. Formento,
Dr Barajon,
Sr H. Fretus,
Hon. A. L. Tiesot,
J. Barcelona,
L. Quevedo,
Don F. de Ory Villasana, Secr.
Don A. A. Galan, Vice Secr.
Boleto de entrada.....$1.50.
Para invitaciones de reforas acudace á los Sres. V. Pianellas, esquina San Lo..is y Dauphine, F. y Forrez, esquina Canal y Water, A. R. Crespo, esquina Poydras y Magazine, F. de P. Villasana, No. 125 calle Charires. Jose Vazis, calle Baratelle. No 420).
Propuestas para el alquiler de la Barra, Restaurant y deposito de sombreros se recibiran hasta el dia 15 de Diciembre en los puntos arriba indicados.
28 Nueva Orls. Octubre 23 de 1877
28 oct—28 oct, nov. 4, 11, 18, 25, dic 2, 9, 16, 23 en 30

JARDIN WENGER.

Aux Nos. 111 et 113 de la rue Bourbon.
H. WENGER, PROPRIETAIRE.

L'ETABLISSEMENT vient d'être mis à neuf, il est maintenant le PLUS BEAU DE LA VILLE. Le public a pu en admirer les fresques et les autres ornements le samedi, 15 du courant, à sept heures du soir.

Il s'y trouve constamment un grand nombre de journaux européens et américains.

Il y a trois chambres à entrées distinctes, pour les dames et les familles.

Le plus grand orchestrion du monde exécute des airs de 11 heures du matin à minuit.

LE LAGER BEER MILWAUKEE de Philip Best a cinq cents le verre. 19 oct—3m.

Carte d'entrée : : : : $1 50

Pour les invitations de dames s'adresser aux membres du comité ci-dessus.

Les rafraîchissements, restaurant et vestiaire seront vendus à l'enchère publique par Belle & Maichel, encanteurs, au No 50 rue Royale, jeudi 7 décembre 1877, à une heure P. M. 70 d—

Connaissez votre destinée !

MME LONDON, clairvoyante anglaise,—célèbre dans le monde entier, vient d'arriver à la Nouvelle Orléans. Elle surpasse toutes celles qui y ont paru jusqu'à ce jour. Les mystères leur sont tels les dévoile, et est la grande merveille de l'univers. Elle a étonné des milliers de personnes par l'exactitude extraordinaire de ses prophéties et les hommes de science ont déclaré qu'elle est la seule clairvoyante naturelle du siècle.

Elle prédit aux familles, aux querelles de familles, réunit les amoureux, fait disparaître les influences diaboliques, fait les mariages, dévoile le futur, dans l'un la future femme, donne les noms, les âges, la date du mariage. Ses consultations sont infaillibles, dans l'autre affaires d'finances, dans les cas de perte ou de vols de propriétés, de trésors cachés, etc. Elle guérit, sans remède, de l'ivrognerie et de toutes les autres maladies.

Au No 225 de la rue de la Commune, coin Dryades 15 déc—6m

SOMNAMBULE.

LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste, en maladies et en affaires. Il vous dira la nature et la place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et il donne des détails sur les vols. Il vous dira le passé, le présent et le futur, et la destinée de chacun. Par sympathie il peut guérir des maux de famille et les maladies inconnues ou abandonnées par les docteurs; comme maladies d'estomac, maladies secrètes, douleurs et rhumatismes, &c. Il importe les meilleures médecines de France.—Office, 113, rue St-Philippe, entre Dauphine et Bourgogne—Consultations gratuites pour les pauvres, en médecine, de 2 à 5 heures 28 mars—77—1 an

Dr. B. DE VILLENEUVE.

HOMŒOPATHE
Membre correspondant de la Société Médical Homœopathique de France.
Médecin de l'Ordre Français.
Résidence : 215 RUE BOURGOGNE, Près Dauphine.
CONSULTATIONS : de 2 à 4 heures.
Cabinet de Consultations 1332 rue du Canal près Carondelet.
Consultations de Midi à 1 heure.
Attention particulière donnée au traitement des maladies des dames.
nov—2m

Dr. ANFOUX.

DENTISTE - PRATIQUE.
No. 16 rue Dauphine, près Canal,
Toutes opérations en dentisterie chirurgicale et mécanique faites à la satisfaction de ses patients et à des prix toujours très modérés.
8déc—

CHAS. E. KELLS
—ET—
M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après Canal.
Pédifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.
juin—

$5.00 Dentier. $5.00 Dentier. $5.00.

Dr Ch. MERMILLIOD,
DENTISTE,
196 Rue du Canal, près Remparts.
Se charge de toutes les opérations concernant l'art du dentiste, fait des râteliers depuis $5 00 et au-dessus. Garantit un travail consciencieux.
Extraction de dents gratis tous les matins de 8 à 9 heures excepté le samedi, dimanche et lundi
6déc—1an

ROSADALIS—ROSADALIS

Ce célèbre agent pour purifier le sang n'existe toujours de fixer l'attention de tous ceux qui souffrent. Il s'en est vendu des millions de bouteilles. Personne ne s'en est plaint.

A vendre par
E. J. HART & CO.,
73, 75, 77, 79 Tchoupitoulas.
29 juin—an

Bureaux de la Compagnie du chemin de fer de Jefferson et du Lac Pontchartrain.—Nouvelle-Orléans, 5 décembre 1877.—L'élection annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu, conformément à la loi, le LUNDI, 7 janvier 1878, de 10 heures du matin à midi et quart, aux bureaux, No 17 de la rue Baronne.
WALTER V. CROUCH,
6déc—1m—Jeu, Dim, Mar Secrétaire.

Bureaux de la compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, 5 décembre 1877.—L'élection annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu, conformément à la loi, le LUNDI, 7 janvier 1878, de 10 heures du matin à 2 heures après-midi, aux bureaux No 17 de la rue Baronne.
WALTER V. CROUCH,
5 déc—1m Secrétaire.

Professeur de français et de mathématiques.

UN Français diplômé offre ses services comme professeur de français et de mathématiques soit dans un établissement d'éducation, soit dans une famille. S'adresser chez M. Lefevre, rue St Anne No 7. 12—oct

DERNIERE CHANCE!

CHETEZ VOS BILLETS MAINTENANT
Le jour approche pour le
Second Grand Tirage de la
COMMONWEALTH,
PRIZE DISTRIBUTION COMPANY,
(Autorisée par acte de la Législature du Kentucky.)

Le tirage aura positivement lieu le 31 décembre 1877, on l'argent sera remis intégralement aux acheteurs.

$320,000 d'argent pour les lots,
$50,000. $20,000,
$10,000, $5,000 $3,000, $2,000,
et sept mille autres.

L'ARGENT EST DÉPOSÉ A LA
FARMERS' & DROVERS' BANK,
de Louisville.

Billets entiers, $10 ; un quart ; moitié de billets, $3 ; quarts de billets, $2,50. Des listes officielles du tirage seront publiées dans le Herald de New-York et le Courrier-Journal de Louisville, et adressées gratuitement à tous les acheteurs.

S'adresser à G. W. BARROW & CO, Directeurs-généraux, bâtisse du Courrier-Journal Louisville, Ky.

DEMANDEZ DES CIRCULAIRES.
3nov—an 2 8—V&J

VENTES ANNUELLES
—DU—
Célèbre Remède Français
A PARIS SEUL,
1,300,000 BOUTEILLES.
L'EAU DE MÉLISSE
DES CARMES DE
BOYER
300 ANS DE RENOMMÉE
—COMME—
Remède Souverain
DANS LES CAS DE
Apoplexie, Paralysie, Dyspepsie, Coliques, Maux de Tête, Indigestions, Défaillances, Fièvres au Frisson, etc.
PROCUREZ-VOUS LA VÉRITABLE EAU DE MÉLISSE—DÉFIEZ-VOUS DES CONTREFAÇONS.
EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS.
Dépôt général chez BOYER, No 69 Park Place, New York.—A la Nlle-Orléans Louisiane, chez E. J. Hart & Co, Droguistes.
4nov— DMe V

INSTITUTIONS.

KINDERGARTEN
POUR PETITES FILLES ET PETITS GARÇONS.
289 rue du Bayou, près Claiborne.

MLLE H. FITZGERALD annonce au public qu'elle organise, en ce moment, une école de jeunes enfants de quatre à six ans. Cette école sera destinée au développement moral et physique des enfants sans les assujettir à un travail disproportionné à leur âge. Par cette méthode, ils apprendront à penser avec justesse, à saisir avec agilité les idées, à s'exprimer avec facilité et avec grâce, à travailler avec intelligence et sans l'aide d'autrui ; ils acquerront aussi des habitudes d'ordre, ces mouvements gracieux et dégagés ; en un mot, ils seront initiés par des leçons amusantes, car aucun livre ne sera mis entre les mains des élèves. Ce système d'éducation connu et employé dans les principales villes du Nord et adopté, depuis plusieurs années, à St-Louis a déjà obtenu beaucoup de succès. Mlle Fitzgerald espère bien que dans une ville aussi intelligente que la sienne elle trouvera des mères disposées à l'aider dans son entreprise. Les prix seront modérés, afin de rapprocher des écoles de fants, et à mesure que l'honoreront de leur confiance s'auront qu'à se louer de l'avoir encouragée à introduire dans notre ville, cette nouvelle méthode d'éducation. 9 déc—1m

INSTITUTION D'AQUIN.

CETTE Institution, dirigée par Mademoiselle H. FITZGERALD, et occupant de spacieux et bons dans le quartier le plus sain de la ville, reçoit des élèves internes et externes, qui peuvent s'initier, dans son enceinte, à toutes les branches d'une instruction solide, sous des maîtres dont aucun n'occupe de sa spécialité d'enseignement.

Le plan des études embrasse toutes les branches, depuis l'enseignement primaire jusqu'aux plus hautes classes de l'anglais, le Français, l'Espagnol, l'Allemand, les Mathématiques, la Rhétorique, la Littérature, l'Histoire, la Géographie, l'Histoire Naturelle, la Physique, etc.

Le Piano, le Chant et le Solfége sont confiés à des professeurs habiles.

Pour les conditions s'adresser à l'Institution, 128 rue Bayou, près Claiborne. KINDERGARTEN pour petites filles et petits garçons.
23 août—3m

INSTITUT St-LOUIS
POUR LES JEUNES FILLES.
FONDE EN 1847.
DIRIGÉ PAR MME E. H. MATTHEY.
Enseignement Primaire, Intermédiaire et Supérieure.

TOUTES les branches d'une éducation complète française et anglaise, la langue espagnole et la langue allemande, y sont enseignées par des professeurs d'un mérite reconnu. La Musique vocale et Instrumentale est, comme toujours, l'objet d'une attention particulière. Les classes de Dessin, de Peinture à l'huile et d'Aquarelle, organisées l'année dernière, reconmencent sous la même direction.

Les dames et les demoiselles qui désireront suivre ces cours, seront admises aux mêmes prix et conditions de l'Institut.

Dessin.....$3 00 par mois.
Peinture.....$4 00 de
24août—3m

Ouverture de la Pharmacie
HOMŒOPATHIQUE
DE
BŒRICKE & TAFEL.

Cette pharmacie vient d'être ouverte au No. 130 de la rue du Canal, Nlle Orléans.

ELLE est la succursale des pharmacies établies depuis 1850, à New York et à Philadelphie. On trouvera toujours les médicaments homœopathiques purs, les boites de remèdes à l'usage des familles, ainsi que les ouvrages en français, en anglais et en allemand.

PRIX DE NEW YORK.
8 déc—1an—L 1-2 j

BOIS ! BOIS !
De toutes sortes.

REÇU CONSTEMMENT PAR LES STEAMERS DE LA LIGNE DE HONEY ISLAND.

" J. F. Fraser " et " Joséphine," ainsi que des barges. En gros et en détail.

CHANTIERS DEPOTS DE HONEY ISLAND et CHANTIERS de CHARBON, No 376 rue Julia, près du Pont Magnolia, au Nouveau Bassin aussi, au coin de la Promenade Carondelet et de la rue Marais, au Vieux Bassin. Bureau principal, rue de la Commune, No 155. S'adresser par la poste, Lock box 1092.

Livraison de bois dans toutes les parties de la ville.

Bois de chêne (le meilleur) par corde,	$5 50
Bois de frêne,	do	5 00
Chêne et frêne mêlés	do	5 00

Escompte libéral fait aux marchands. Pleine mesure garantie. Tout le monde sera satisfait.
16 déc—6f

Ouverture de la Pharmacie
HOMŒOPATHIQUE
DE
BŒRICKE & TAFEL.

Cette pharmacie vient d'être ouverte au No. 130 de la rue du Canal, Nlle Orléans.

ELLE est la succursale des pharmacies établies depuis 1850, à New York et à Philadelphie. On trouvera toujours les médicaments homœopathiques purs, les boites de remèdes à l'usage des familles, ainsi que les ouvrages en français, en anglais et en allemand.

PRIX DE NEW YORK.
8 déc—1an—L 1-2 j

BOIS ! BOIS !
De toutes sortes.

REÇU CONSTEMMENT PAR LES STEAMERS DE LA LIGNE DE HONEY ISLAND.

" J. F. Fraser " et " Joséphine," ainsi que des barges. En gros et en détail.

CHANTIERS DEPOTS DE HONEY ISLAND et CHANTIERS de CHARBON, No 376 rue Julia, près du Pont Magnolia, au Nouveau Bassin aussi, au coin de la Promenade Carondelet et de la rue Marais, au Vieux Bassin. Bureau principal, rue de la Commune, No 155. S'adresser par la poste, Lock box 1092.

Livraison de bois dans toutes les parties de la ville.

Bois de chêne (le meilleur) par corde,	$5 50
Bois de frêne,	do	5 00
Chêne et frêne mêlés	do	5 00

Escompte libéral fait aux marchands. Pleine mesure garantie. Tout le monde sera satisfait.
16 déc—6f

L'EAU DE MÉLISSE
DES CARMES DE
BOYER
300 ANS DE RENOMMÉE
—COMME—
Remède Souverain
DANS LES CAS DE
Apoplexie, Paralysie, Dyspepsie, Coliques, Maux de Tête, Indigestions, Défaillances, Fièvres au Frisson, etc.
PROCUREZ-VOUS LA VÉRITABLE EAU DE MÉLISSE—DÉFIEZ-VOUS DES CONTREFAÇONS.
EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS.
Dépôt général chez BOYER, No 69 Park Place, New York.—A la Nlle-Orléans Louisiane, chez E. J. Hart & Co, Droguistes.
4nov— DMe V

Planteurs sucriers, attention !
Bisulfite de chaux, de
1851 - - BONNABEL - - 1877

LE seul genre antiseptique, détenteur et décolorisateur, parfait, pour le jus de canne et le sirop. Plus de 1,000 planteurs qui l'ont employé par tous les plaisants qui désirent faire du sucre au grain ferme et pur de mélasse. Vingt-six ans d'un succès complet en prouvent la supériorité.

J'ai à vendre cinq cents tonneaux de

Poudrette,

le grand engrais, fait d'excréments humains.
H. BONNABEL.

Au No 57 de la rue North Peters, entre les rues Douane et Rienzville. 23 sept—an 1 12]
16 déc—6f

Ordonnances de Ville, — Officiel.

Mairie de la Nlle-Orléans, Nlle-Orléans, 22 décembre 1877.—Délégués à la CONVENTION D'IMMIGRATION D'ETAT, laquelle doit avoir lieu, à la Nlle Orléans, le deuxième LUNDI de janvier :

Wm Bogel,	D Dennett.
W P Frere,	Thos D Miller,
A. Trufant,	W B Conger, 22 déc—
Louis Leonhard.	

ORDONNANCE fixant les bureaux d'élection dans les différents precincts du district du deuxième ward de cette ville.

Il est ordonné par le Conseil de ville de la Nlle-Orléans que le bureau d'élection dans chaque precinct du district du deuxième ward, tels qu'ils sont établis par l'ordonnance No 4,260, sera fixé comme suit :

DIXIEME WARD.

Premier Precinct—Borné par les rues Felicity, St. Andrew, le fleuve et St. Thomas, au No 185 de la rue Religieuse, entre les rues Felicity et St. Mary.

Second Precinct—Borné par les rues St. Andrew, Première, le fleuve et Rousseau, au No 6 de la rue Philip, entre les rues Tchoupitoulas et Rousseau.

Troisième Precinct—Borné par les rues St. Andrew, Première, Rousseau et St. Thomas, rue Rousseau, entre les rues Jackson et Philip, (Maison de Police).

Quatrième precinct—Borné par les rues Felicity, Josephine, St. Thomas et Annonciation, au No 187 de la rue Josephine, ent